



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

COMMANDE PUBLIQUE – Commande publique – Marchés publics sans publicité ni mise en concurrence

DECISION n°2023-112DEC du 02/08/2023

Construction d'un hangar de stockage – Modification n° 1 Lot n° 4 Dalles aluminium

Le Maire de Saint-Augustin,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 délégrant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 et notamment la dérogation aux règles de procédure et de publicité pour les travaux en dessous de 100 000 € H.T. et les lots de marché public de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € H.T.,

Considérant les articles L. 2194-1 à 3 du code de la commande publique qui prévoit qu'un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence quand :

- des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires
- les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues,
- les modifications sont de faible montant

Considérant l'article R2194-7 du code de la commande publique relatif aux modifications non substantielles,

Considérant la décision n° 2022-033 du 27 avril 2022 attribuant les lots de travaux pour la construction d'un hangar de stockage,

Considérant le lot 4 : Dalles aluminium attribué à la SARL DALLE 17 domiciliée ZAC de Recouvrance – Rue Pierre et Marie CURIE 17100 SAINTES pour un montant hors taxe s'élevant à 1 473.75 €.

Considérant le devis n° 9711 pour modification de travaux reçu détaillé ainsi :

- Linéaire manquant descente de dalle aluminium 70 x 110 ton KREMDELE pour un montant hors taxe s'élevant à 88 € ;

DECIDE,

- d'établir une modification n° 1 au marché initial concernant le lot 4 : Dalles aluminium attribué à SARL DALLE 17 domiciliée ZAC de Recouvrance – Rue Pierre et Marie CURIE 17100 SAINTES dans le cadre de la construction d'un hangar de stockage,
- de retenir le devis pour modification n° 9711 du titulaire dont le détail suit :
 - Linéaire manquant descente de dalle aluminium 70 x 110 ton KREMDELE pour un montant hors taxe s'élevant à 88 € ;

DIT que cette somme ne dépasse pas 15 % du marché initial lequel s'établit à 1 561.75 € H.T.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023, en opération 60, atelier.

Notification/publication du **03.08.2023**

Le Maire,
Gwennaëlle PROST



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230802-2023_112DEC
Reçu le **02.08.2023**